
Collectif, *L'abbaye de Savigny (1112-2012) : un chef d'ordre anglo-normand*, actes du colloque international de Cerisy-la-Salle (3-6 octobre 2012)

Marlène Helias-Baron



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/ccm/7907>

DOI : 10.4000/ccm.7907

ISSN : 2119-1026

Éditeur

Centre d'études supérieures de civilisation médiévale/Université de Poitiers

Édition imprimée

Date de publication : 1 septembre 2021

Pagination : 239-242

ISBN : 978-2-490783-10-6

ISSN : 0007-9731

Référence électronique

Marlène Helias-Baron, « Collectif, *L'abbaye de Savigny (1112-2012) : un chef d'ordre anglo-normand*, actes du colloque international de Cerisy-la-Salle (3-6 octobre 2012) », *Cahiers de civilisation médiévale* [En ligne], 255 | 2021, mis en ligne le 01 septembre 2021, consulté le 24 janvier 2024. URL : <http://journals.openedition.org/ccm/7907> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ccm.7907>



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-ND 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

COMPTES RENDUS

L'abbaye de Savigny (1112-2012) : un chef d'ordre anglo-normand, actes du colloque international de Cerisy-la-Salle (3-6 octobre 2012), Brigitte GALBRUN et Véronique GAZEAU (dir.), Rennes, Presses universitaires de Rennes (Art et Société), 2019.

Pour le 900^e anniversaire de l'abbaye de Savigny, a été organisé à Cerisy-la-Salle un colloque rassemblant dix-neuf chercheurs français et anglais, des historiens médiévistes et modernistes, mais aussi des archéologues. Son objectif était de dépasser le point de vue historiographique qui faisait de cette abbaye l'introductrice de pratiques décadentes dans l'ordre cistercien après 1147. Pour ce faire, il a fallu sortir d'une vision trop franco-française et s'ouvrir au monde anglo-saxon ; il a fallu également élargir le champ d'études à l'époque moderne et à la réforme introduite au xviii^e s. Sans aborder toutes les problématiques, ce colloque a voulu avoir une approche globale et renouvelée de l'ordre savignien.

L'introduction de Brigitte Galbrun (« De dom Auvry à aujourd'hui : quel regard sur Savigny en France ? », p. 9-23) se concentre sur les sources encore disponibles et les publications consacrées à l'abbaye pour montrer ce qu'elles apportent à la connaissance de cette dernière en particulier et de l'ordre en général. Malgré l'existence de quatre documents majeurs pour ses débuts (deux actes de donation par Raoul de Fougères, la confirmation de cette donation par le roi Henri I^{er}, un acte de Turgis, évêque d'Avranches), l'absence de charte de fondation explique la difficulté de dater avec exactitude sa sortie de terre, estimée entre 1111 et 1112. L'a. s'intéresse d'abord aux chartes, dont une partie non négligeable (1700) a été déplacée aux Archives nationales par Natalis de Wailly les sauvant ainsi de la destruction de 1944, au contraire du cartulaire du xiii^e s. et de 2 205 liasses. Parmi les documents conservés, se trouve le rouleau mortuaire de Vital, dont un premier fac-similé avait été fait par Léopold Delisle en 1909, et la *Vita* de Vital

écrite par Étienne de Fougères (v. 1110-1178), dont la première publication remonte à l'année 1882 par Hippolyte Sauvage dans les *Analecta Bollandiana*. L'a. se penche ensuite sur les commentateurs et le premier d'entre eux, Dom Claude Auvry, prieur de la communauté de 1698 à 1712. Son *Histoire de la congrégation de Savigny* ne paraît qu'en 1896, introduite et annotée par Auguste Laveille (1856-1928). Essentiellement consacrée aux débuts de Savigny et à ceux de l'abbaye Blanche, elle prolonge l'étude sur près de deux siècles. Les travaux se multiplient à partir du xix^e et surtout au xx^e s., notamment ceux de Jacqueline Rambaud-Buhot en 1935 (*L'abbaye de Savigny au diocèse d'Avranches, des origines à la fin du xii^e siècle*, thèse, Paris, École nationale des chartes, 1935), de Jaap Van Moolenbroek en 1982 (*Vitalis van Savigny [† 1122] : Bronnen en vroege cultus, met editie van diplomatische teksten*, Amsterdam), ou encore de Béatrice Poulle en 1989 (*Le chartrier de l'abbaye de Savigny au diocèse d'Avranches. : édition partielle [1202-1243] et commentaire*, thèse en histoire médiévale, Paris, École nationale des chartes).

L'ouvrage est partagé en cinq parties qui structurent de manière rigoureuse les différents aspects de l'histoire de l'abbaye et de son ordre.

La première (« Lecture et relecture des sources », p. 25-82) rassemble deux contributions essentielles pour saisir les enjeux savigniens. Pour Alexis Grelois (« Savigny et l'ordre cistercien. Un bilan historiographique critique », p. 27-54), Savigny et sa filiation dans les îles Britanniques ont attiré l'attention des historiens anglo-saxons, alors que l'historiographie française ne s'y est intéressée que par le biais du

rattachement à l'ordre cistercien. À partir des travaux de Francis Swietek, de Terence Deneen et de Christopher Holdworth, il présente d'abord les institutions savigniennes avant l'affiliation et leur proximité (ou non) avec celles des cisterciens. S'il souligne que des structures protocisterciennes existaient, comme les chapitres généraux ou les visites des abbayes dépendantes, il formule néanmoins l'hypothèse d'une probable proximité avec Tiron. Il s'intéresse ensuite aux circonstances de l'affiliation à Clairvaux pour savoir s'il y avait eu crise institutionnelle dans les années qui la précèdent ou si le contexte de la guerre entre Mathilde l'Emperesse et Étienne de Blois n'y avait pas joué un rôle crucial. Il s'arrête enfin sur l'intégration et ses suites pour déterminer si Savigny avait vraiment corrompu Cîteaux comme l'en a accusé l'historiographie. Il cherche également à comprendre sa place dans l'ordre, juste après les quatre premières filles, sachant qu'avec ses 29 abbayes, son statut se rapproche de celui de Morimond et de sa nombreuse filiation. Richard Allen (« Les chartes originales de Savigny. Des origines jusqu'au *xii*^e siècle [1112-1202] », p. 55-82) fait une étude serrée des chartes sur 90 ans. Il présente un corpus de 390 actes, dont 56 % ont un auteur laïque (dont 21 chartes des seigneurs de Fougères et 16 des ducs-rois anglo-normands) et 44 % un auteur ecclésiastique. Ces derniers sont majoritairement les évêques des diocèses les plus proches de l'abbaye, à savoir ceux d'Avranches (33 chartes), ceux du Mans (24 chartes) et ceux de Rennes (20 chartes), mais aussi les papes (21 bulles). L'a. analyse avec finesse les caractéristiques diplomatiques et paléographiques, avant de se pencher sur les producteurs, à savoir la communauté monastique qui comptait sans doute une trentaine de moines à la fin du *xii*^e s. Ces hommes étaient en partie issus de la noblesse des alentours, même si les origines sociales de l'écrasante majorité d'entre eux est sans doute plus modeste.

Dans la deuxième partie (« Savigny et les élites aristocratiques », p. 83-145), Claude Groud-Cordray (« L'abbaye de Savigny et ses premiers bienfaiteurs. Les enjeux d'une fondation 1112-1147 », p. 85-101), Daniel Pichot (« L'abbaye de Savigny et l'aristocratie [*xii*^e-*xiii*^e siècle] », p. 103-117) et Christophe Mauduit (« Les comtes de Mortain et l'abbaye de Savigny [1112-1214] », p. 119-145) mettent en évidence les relations tissées par les moines avec le monde aristocratique. Savigny a capté les faveurs d'un grand

nombre de bienfaiteurs laïcs, depuis les seigneurs de Fougères jusqu'aux ducs-rois d'Angleterre. La fondation de ce monastère dans une zone frontalière a été un moyen d'affermir les différents pouvoirs et d'assurer leur développement. Pour les seigneurs de Fougères, elle s'inscrit dans une logique de substitution monastique qui les pousse à se détourner de Marmoutier avec qui ils sont en conflit à la fin du *xi*^e s. pour fonder un nouvel établissement, outil de promotion de leur lignée. Pour le duc de Normandie, également roi d'Angleterre, protéger ce monastère, revient à renforcer un des pôles de son autorité et à contribuer à la réorganisation de l'espace transfrontalier entre le Mont-Saint-Michel et la vallée de l'Huisne. Étienne de Blois, comte de Mortain en 1115 puis roi d'Angleterre en 1135, soutient résolument Savigny. Grâce à son influence, elle a reçu 13 de ses 27 abbayes affiliées en 1140, mais les donations blésoises se tarissent quand le comté de Mortain tombe entre les mains du camp adverse en 1142. Les ducs de Bretagne et les seigneurs de Mayenne sont également impliqués dans son développement, en lui faisant des donations et en confirmant celles de leurs vassaux. Ces derniers attendent des moines des prières pour leurs morts et d'accueillir leurs sépultures, des attentes spirituelles traditionnelles, auxquelles les religieux s'adaptent rapidement. Tout cela témoigne de leur insertion étroite dans la société aristocratique normande et bretonne.

La troisième partie (« De la Normandie aux Îles Britanniques : l'expansion de l'ordre savignien du *xii*^e au *xvii*^e siècle », p. 147-216) souligne le dynamisme de la congrégation savignienne au cours du Moyen Âge et à l'époque moderne. Janet Burton (« L'arrivée de l'ordre savignien en Angleterre et au pays de Galles », p. 149-162) étudie les fondations anglaises et galloises en insistant sur le fait que les Savigniens ont atteint le sol britannique avant l'ordre cistercien. Par leurs treize maisons fondées avant 1147, ils ont joué un rôle majeur dans la colonisation en Angleterre et au Pays de Galles. L'a. rappelle le rôle d'Étienne de Blois et de ses vassaux dans ces créations, sachant que le patronage monastique et les loyautés politiques ne sont pas facilement séparables. Cela explique sans doute pourquoi seulement deux abbés anglais se sont rendus en 1146 au chapitre de Savigny, à savoir ceux de Quarr dont le fondateur, Baldwin de Reviers avait refusé de reconnaître Étienne, et de Neath, alors sous la protection du comte de Gloucester, demi-frère de

Mathilde. Deux contributions sont des monographies d'abbayes, fort instructives. Ainsi Jean-René Ladurée (« Champagne [Rouez], modeste fille de Savigny. L'exemplarité d'une fondation cistercienne tardive du Maine [1188] », p. 163-176) s'intéresse à Champagne fondée par un seigneur local, Foulques Riboul, à la frontière du Haut et du Bas Maine, en plein territoire Plantagenêt. Le processus de fondation apparaît comme un cas d'école puisqu'il implique un laïc qui fait les premières donations, l'évêque diocésain, à savoir celui du Mans, et le chapitre général de Cîteaux qui valide le projet. Ce dernier est également soutenu par le seigneur de Mayenne qui sanctionne l'extension de sa domination face au seigneur de Sillé. Pour Foulques Riboul et sa famille, cette fondation est une marque de prestige social, un moyen de légitimation de leur pouvoir. Elle leur fournit également un lieu de sépulture familial, en usage jusqu'au ^{xvi}^e s. Daniel Power (« L'abbaye de Neath, fille galloise de l'ordre de Savigny », p. 177-191) fait le point sur l'histoire, longtemps négligée à cause de la perte de ses archives et de son implantation dans une zone industrielle, de l'abbaye de Neath, fondée en 1129 par Richard de Granville, connétable du comte de Gloucester. Cette abbaye a été considérée par les Gallois indépendants comme une institution étrangère. En effet, elle a été établie comme un moyen de consolider l'implantation anglo-saxonne dans une région en proie aux conflits. Au ^{xiii}^e s., l'abbaye de Savigny a conservé une certaine influence grâce à Étienne de Lexington, d'abord abbé de Stanley (1223), puis de Savigny (1229-1243) et enfin de Clairvaux. Proche du milieu réformateur des évêques langtoniens, il a eu une activité importante de visites d'abbayes auxquelles il a imposé une comptabilité rigoureuse pour lutter contre l'endettement (Lindy Grant, « Étienne de Lexington et l'abbaye de Savigny au ^{xiii}^e siècle », p. 193-202). À l'époque moderne enfin, Savigny apparaît comme une communauté de taille moyenne, disposant de revenus temporels solides, mais vivant depuis 1501 sous le régime de la commende. Comme de nombreux autres monastères cisterciens, elle a été partiellement restaurée dans la première moitié du ^{xviii}^e s. À partir des années 1660, cette réforme a provoqué un conflit entre l'abbé commendataire Charles-François de La Vieuville, également évêque de Rennes, partisan de l'étroite observance, et l'abbé de Cîteaux, Jean Petit, qui défend la commune

observance. Après des heurts et l'intervention royale, l'étroite observance est finalement établie à partir d'octobre 1676 (Bertrand Marceau, « La réforme de Savigny au ^{xvii}^e siècle », p. 203-216).

Dans la quatrième partie (« De terre, de pierre et de bois : les traces de Savigny », p. 217-285), entrent en lice deux archéologues, Jean-Baptiste Vincent (« Savigny, Cîteaux et la Normandie. Bilan archéologique et perspective de recherche », p. 219-235) et François Fichet de Clairfontaine (« La recherche archéologique sur les abbayes normandes et le site cistercien de l'abbaye de Savigny », p. 237-251), qui ont travaillé sur le site de Savigny en lui-même et sur ceux des abbayes filles en Normandie pour déterminer s'il existait un modèle architectural savignien et pour mettre en évidence les éventuelles influences cisterciennes. Aurélie Reinbold (« L'établissement des granges de Savigny dans le Rennais. Constitution des domaines et organisation du finage », p. 253-235) présente ensuite les caractéristiques de quatre granges savigniennes établies au milieu du ^{xiii}^e siècle au sein de la *foresta* de Rennes, dans des espaces situés en marge, entre le comté de Rennes et la seigneurie de Vitré, mais déjà occupés et depuis longtemps mis en valeur. Dans sa contribution (« De l'abbaye de Savigny au château de Fougères. Le parcours d'un gisant », p. 267-285), Julien Bachelier interroge la fonction de lieu de sépulture de l'abbaye, notamment pour la famille de Fougères, à travers l'examen d'un gisant traditionnellement identifié comme celui de Raoul II de Fougères (1150-1194/1195). D'après l'armement et la position des mains, l'a. date cette sculpture du milieu du ^{xiii}^e siècle et l'attribue à Raoul III mort en 1256, inhumé devant le chapitre de Savigny à côté de son père.

La cinquième partie (« Figures abbatiales et sainteté savignienne », p. 287-344) commence par un bel article de Jean Dufour consacré aux rouleaux des morts normands, documents méconnus, souvent confondus avec des obituaires (« Les rouleaux des morts « normands » [1066-1130] », p. 289-303). Les cinq rouleaux normands, concernant deux prélats, Lanfranc, archevêque de Canterbury (1088), Turgot, évêque de Saint-Andrews (1115), deux fondateurs d'ordre, saint Bruno (1101-1103) et Vital, abbé de Savigny (1123-1124), et une abbesse, Mathilde de la Trinité de Caen (1113-1114) ont parcouru de longues distances et témoignent de l'hégémonie normande en Europe occidentale entre 1066 et

1130. La *Vita* du novice Hamon, accusé d'avoir la lèpre, fait ensuite l'objet de la contribution de Damien Jeanne qui présente la maladie comme le cœur d'un ascétisme total en en faisant une sorte de rite d'initiation qui conduit le novice à se purifier pour devenir un véritable moine (« Lèpre humiliante, lèpre édifiante. Hamon de Savigny, novice réputé lépreux au service des lépreux », p. 305-320). Véronique Gazeau et Cécile Chapelain de Seréville-Niel ouvrent enfin le dossier des reliques de Savigny en en proposant une étude historique et anthropologique (« Le dossier des reliques de Savigny. Étude historique et anthropologique », p. 321-344). Bien qu'il n'y ait eu aucune canonisation pontificale, cinq hommes qui ont marqué les débuts de l'abbaye sont considérés comme saints (les abbés

Vital et Geoffroy, les moines Pierre d'Avranches et Hamon de Landécot, ainsi que Guillaume de Niobé). Des reliquaires portatifs conservés dans l'église de Savigny-le-Vieux sont censés contenir leurs reliques. Pour affiner notre compréhension de ces restes, le Centre Michel de Boüard a mené une étude ostéologique fine (2012-2014), couplée à une analyse des reliquaires et des étiquettes manuscrites.

Les dix-sept communications ici rassemblées offrent un panorama précis de la situation de Savigny et de ses filles sur le temps long en ouvrant dans le même temps de nouvelles perspectives de recherche.

Marlène HELIAS-BARON
UPR 841 – IRHT/CNRS